

ANIMATIONS 2018

Pernes en foire : dimanche 8 avril

En partenariat avec Pernes en fleurs, avenue Jean Jaurès (le Couchadou)

Participation gratuite des commerçants et artisans de l'ACAP

Nouveauté : le Pernopoly

Nouvelle animation dont les règles n'ont rien à voir avec celles du Monopoly ce nom a été choisi car le visuel de notre jeu ressemble beaucoup au Monopoly qui est internationalement connu.

Ce jeu débutera le dimanche 27 mai, jour de la fête des Mères jusqu'au samedi 16 juin, veille de la fête des pères. La règle est très simple et elle vous sera expliquée individuellement.

Les gagnants (une centaine) se verront offrir des bons d'achat dans les commerces participants (des bons d'achats de 20 et 30 euros). Toujours 50 euros en cadeau payé par l'Acap mais avec 2 gagnants.

Le but : créer une réelle dynamique durant 3 semaines dans les commerces pernois !

Nouveau Site internet

Avec les coordonnées de tous les adhérents et les liens sur vos propres pages. Un site moderne et actuel.

Application mobile

Découvrez la nouvelle application mobile de l'ACAP. L'Application Commerces Pernes est l'outil indispensable pour dynamiser vos ventes.

Faites télécharger l'application à vos clients et informez les en temps réel de vos promotions, nouveaux arrivages, cartes de fidélité... Disponible sur App Store et Google Play

Commerces Pernes

Fête du melon : samedi 14 juillet à partir de 16 h et à la fraiche

afin de maintenir le marché du samedi matin

14 juillet 2018 : organisation de la 19^{ème} édition de la fête du Melon **de 16 h au bout de la nuit ... stands gratuits pour tous nos adhérents avec repas dansant.**

Le Crédit Agricole maintient son partenariat avec l'Acap pour cette manifestation.

Mise en place, comme en 2017, d'un Comité de pilotage composés d'élus, des membres du Crédit Agricole et de l'ACAP dont l'objectif est de réfléchir à la dynamique de cette manifestation.

Fontaine du rire

Week-end du 4 novembre : 2 invitations offertes à chaque adhérent

Animations de Noël : Samedi 15 décembre

- organisation d'une tombola dans les commerces participants,
- décorations des façades payées en partie par l'ACAP,
- animations jardins et place de la Mairie.

Autres :

- Collaborer à certaines décisions avec la Mairie (mise en place de la zone bleue ...).
- Vos coordonnées sur nos supports de communication : sur l'agenda distribué dans toutes les boîtes aux lettres et disponible également à l'Office de Tourisme.
- Publicité gratuite dans le journal de Pernes du mois de décembre.
- Diffusion (sonorisation centre-ville) de messages publicitaires concernant votre commerce pour les fêtes de Noël – En 2018, vous pourrez émettre vos souhaits.
- Etre informé de toutes les animations sur Pernes chaque fin de semaine.
- Maintenir et développer un réseau entre commerçants et artisans.
- Permanences Entraides Acap : bénéficiaire de conseils gratuits (avocat, banque, communication...).
- Article gratuit dans les pages de l'Acap du journal de Pernes si vous créez un évènement en lien avec votre commerce.

Toutes ces manifestations sont gratuites pour les adhérents de l'ACAP

Commerçants

**Merci de renvoyer ce bulletin avec le chèque d'adhésion
au plus tard le 3 avril 2018 (*)**

Adresse de l'Acap en bas de la feuille ou à remettre à l'accueil de la Mairie

() Afin de faciliter la gestion des cotisations, les commerçants et artisans qui adhéreront au-delà de cette date ne pourront pas participer gratuitement à la foire et au Pernopoly. Merci de votre compréhension.*

NOM :

Dénomination :

Cachet :

Adresse :

Tél :

Email (obligatoire) :

Site Internet :

Page Facebook :

PRECISEZ VOTRE ACTIVITE :

Le montant annuel de l'adhésion est de : 190 € - Le chèque est à établir à l'ordre de l'ACAP - Possibilité de payer en 3 fois sans frais (indispensable: lors de l'adhésion, mettre tous les chèques dans une enveloppe avec dates de mise en banque au dos des chèques).

Dès réception de la cotisation, nous vous ferons parvenir un reçu et le logo 2018 pour votre vitrine.